

## **Exigeons le retour aux 37,5 annuités de cotisation !**

**Abrogation des décrets 1993 (privé), 2003 (fonction publique), 2008 (régimes spéciaux) et retour aux 37,5 annuités de cotisation** pour une retraite à taux plein. Pour le secteur privé, le premier rapport du Comité d'Orientation des Retraites de 2001 avait montré que l'impact financier d'une telle mesure serait faible : 0,3% du PIB.

**Age du départ à la retraite à taux plein au plus tard à 60 ans** et maintien de la date butoir des 65 ans permettant aux salariés qui n'ont pas eu de carrière complète de bénéficier d'une retraite à taux plein. **Départ à 55 ans** pour les travaux pénibles, pour certains métiers.

**Indexation des pensions sur les salaires** et non pas sur les prix, afin d'assurer la parité d'évolution de revenu entre actifs et retraités.

**Indexation sur les salaires**, et non sur les prix, des «salaires portés au compte » pour le calcul du salaire de référence qui permet de fixer le montant de la retraite.

Garantie d'un taux de remplacement moyen de 75% du salaire, calculé sur la base des six meilleurs mois.

**Pas de pension inférieure au SMIC.**

### **Solidaires (SUD) appelle l'ensemble des salariés (Privé-Public) à la grève et à se joindre à la Manifestation à Bordeaux le 22 mai 2008.**

Rassemblement à 11 heures -Place de la République .

**Départ des bus : 10 heures 30  
devant l'entrée de l'entreprise.**

Parcours : Place de la République –Pace Gambetta –Allées de Tourny –Place de la Bourse.